

Et les quelques milliers de personnes, « sujets » d'Henri Dokucas Naisseine qui règne sur douze tribus du nord-ouest de l'île, que pouvaient-ils ressentir, sinon de la colère et certainement de l'humiliation, quand ils ont compris que l'état de la justice se resserrait peu à peu sur les responsables

TRANSFÉRÉS À NOUMÉA

« Ces violences sur les familles de Maré ne peuvent pas être laissées impunies et ne le resteront pas », avait averti en décembre le procureur de la République Yves Dupas. En juillet, l'homme fort du parquet avait déjà procédé aux convocations de quatorze suspects, dont le grand

par les enquêteurs de la brigade de recherche : l'installation controversée d'un étudiant pasteur à la paroisse de Roh, les invectives, les incendies des maisons et gîte touristique, bateaux et voitures et cette « chasse à l'homme », comme le décrirait à l'époque une victime exilée, comme d'autres, par les gendarmes. « Ils étaient venus pour tuer », avait confié un grand-père.

Henri Dokucas Naisseine est ainsi considéré comme le « commanditaire ». Transféré à Nouméa dans l'après-midi, il est entendu, avec quatre autres personnes, pour des faits de vols et dégradations en bande organisée et d'association de malfaiteurs. Leurs auditions peuvent durer jusqu'à 96 heures.

Jean-Alexis Gallien-Lamarche
jeanalexis.gallien@nrc.nc

Un vol violent dans une voiture à Nouméa résolu... huit mois

FAITS DIVERS. Le dossier avait fini par ne plus être en haut de la pile, sur le bureau des enquêteurs de la police nationale. Mais ils le savent mieux que quiconque : dans certaines affaires, il ne faut pas désespérer et savoir être patient. L'histoire qu'ils viennent de résoudre en est le parfait exemple. Mai 2021, deux heures du matin : une femme quitte les salles du Grand casino de Nouméa. Elle ne se rend pas compte qu'elle est suivie par un homme et une femme qui s'apprêtent à passer à l'action : ils attendent qu'elle se retrouve seule dans sa voiture.

EN PRISON AVANT LE PROCÈS

L'automobiliste voit alors débouler sur le côté une personne, le visage masqué, s'en prendre à elle et lui dérober son sac à main. Résultat, plus de 100 000 francs en liquide, des cartes bancaires et des chèques et un téléphone portable volés en une fraction de seconde. Le voleur disparaît ensuite dans la nuit noire. Le mode opératoire est inhabituel et



Huit mois après les faits, une affaire de vol avec violence à Nouméa a été résolue par les policiers.

Archives LNC

les policiers n'écartent alors aucune piste. Mais les indices sont maigres. Une vingtaine de jours plus tard, la chance sourit enfin aux enquêteurs. Au cours d'un banal contrôle routier, un automobiliste est pris en train de fumer du cannabis au volant. Dans sa voiture, les policiers

retrouvent les chèquiers... de la victime du Grand casino. L'homme est aussitôt conduit au commissariat central pour être entendu.

Après plusieurs heures d'interrogatoire, l'homme nie bec et ongles sa participation dans le vol violent. Le parquet décide alors de le re-

mettre en liberté. Les semaines et les mois passent. Jusqu'à la mi-août. Un homme est placé en garde à vue pour des violences. La routine pour les policiers. Sauf que la victime est justement l'automobiliste pris avec du cannabis et les papiers de la dame. Et le gardé à vue passe

peut im
qualific
dissem
racteris
coupab

facilem
l'homme
qui est
donne
les allit
ouvert
une pist
La sem
après le
et placé
finit alic
sa comp
et repé
tour arri
ticipati
du com
pagnon
traitem
policier
vol d'un
dice d'u
déféré s
Noumé
avant so